

Procès-verbal de l'assemblée générale
der SOTA-Gruppe Schweiz (HB9SOTA) 2024

Lieu	Hotel-Restaurant Engel, Stans
Date	13.04.2024
Membres présents	53
Invités	1
Excusés	39

Les membres suivants se sont excusés, dont un membre du comité : Martin HB3YDM, Hugo HB9AFH, Jürg HB9BAB, Tom HB9BRH, Markus HB9BRJ, Uli HB9CGA, Geo HB9CPS, Hannes HB9CQB, Stephan HB9DDO, Markus HB9DIZ, Tom HB9DPR, Manuel HB9DQM, Benn HB9DSN, Paul HB9DST, Franz HB9EDU, Michu HB9EIV, Markus HB9ELZ, Dora HB9EPE, Andi HB9EPY, Tom HB9EVF, René HB9EYB, Erich HB9FIH, Christian HB9GIN, Jonas HB9GIV, Philippe HB9GUR, Mario HB9HAT, Pascal HB9HCG, Stefan HB9HCS, Jürg HB9HCW, Florian HB9HNC, Heinz HB9HVS, Ron HB9HXG, Tabea HB9HXJ, Peter HB9HXO, Martin HB9LEK, Martin HB9LEK, Rober HB9OME, Raffaele HB9UAG, Edwi HB9ZAP

1. Salutations

Le président, Jens Nolte HB9EKO, ouvre la 18^e assemblée générale de notre groupe et salue les personnes présents.

2. Erklärung des Präsidenten und Stellung der Vertrauensfrage an die GV

Jens lit le texte joint dans les annexes à propos de ce point de l'ordre du jour. Il demande un vote de confiance de la part de l'AG.

Jürg HB9BIN demande la parole. Il rappelle qu'il a demandé à Jens en 2021 de reprendre la présidence. Il tient à dire qu'il remplit très bien sa tâche. Il a ouvert l'association à la Suisse romande et la Suisse italienne. Il demande à tous les membres présents de témoigner leur soutien par un applaudissement.

Avant de passer au point suivant, le greffier, Frédéric Noyer HB9HWF demande la parole et informe que c'est HB9HDC Maik Horvath et HB3XGG Marco Dahinden qui vont officier en tant que scrutateurs.

Leander HB9RMW prend la parole et informe l'assemblée qu'il est là pour la 1^{ère} fois. Cependant dans toutes les associations qu'il connaît, l'assemblée débute par l'annonce du nombre de membres votants et l'annonce de la majorité absolue. Que l'on devrait voter sur l'adoption de l'ordre du jour. Ce manque de connaissance l'étonne beaucoup et l'inquiète. Un membre de l'assemblée prend la parole pour lui répondre que ce n'est pas à prendre si au sérieux ("An der Generalversammlung nicht so genau genommen wird.")

Sur ces faits, Leander HB9RMW se lève et quitte la salle. Il démissionnera par e-mail auprès du comité pendant la durée de la séance.

Le président demande à tous les membres présents de lever la main pour établir que le quorum est atteint et la majorité absolue. Selon la liste de présence ci-jointe au présent PV :

52 membres présents, majorité absolue : 27, majorité des 2/3 : 36

Le président constate que le quorum est atteint. Il demande s'il y a encore des questions. La parole n'est pas demandée.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Jens rappelle que le document a été joint à l'invitation.

On vote pour l'approbation du procès-verbal : pas de voix contre et pas d'abstention. Le procès-verbal de l'assemblée générale 2023 est adopté.

4. Approbation des rapports des membres du comité

(La période couverte s'étend de la dernière assemblée à celle-ci.)

Les rapports sont joints au présent PV. Celui du secrétaire n'était pas présent dans l'invitation. Roman HB9HKR le présente par oral. Son rapport est applaudi.

Le président prend la parole pour présenter son rapport. Il rappelle qu'il était joint comme tous les autres à l'invitation. Il demande s'il y a des questions. La parole n'est pas demandée.

Le président excuse Manuel HB9DQM et rappelle que son rapport a été joint à l'envoi.

On vote l'adoption des différents rapports :

- Le rapport du président Jens Nolte HB9EKO est approuvé. Voix contraires : aucune, abstention: une.
- Le rapport du secrétaire Roman Bächli HB9HKR est approuvé. Voix contraires : aucune, abstention: aucune.
- Rapport de l'IT-Manager Manuel Kasper HB9DQM. Le président rappelle que celui-ci est excusé et demande s'il y a des questions auxquelles il pourrait répondre. La parole n'est pas demandée. Le rapport est approuvé. Voix contraires : aucune. Abstention : aucune.
- Le rapport du directeur technique Arthur Schwilch HB9CEV est approuvé. Voix contraires: aucune. Abstention: une.
- Le rapport du Diplom-Manager Jean-Pierre Theiler HB9HBV est approuvé. Voix contraires: aucune. Abstention: une.

5. Présentation des comptes

Les comptes 2023 sont présentés par le caissier Matthias Senn HB9FVF. Il détaille les aspects principaux des comptes.

Les comptes annuels 2023 se composent d'un produit de CHF 5'405.30 et d'une charge de CHF 6'054.53. Ils se soldent par un déficit de CHF 649.23.

Le total du bilan au 31 décembre 2023 s'élève à CHF 10'369.64.

On constate une légère perte. On avait cependant rappelé lors de l'assemblée passée que l'association n'a pas pour objectif d'amasser inutilement des réserves. Par rapport au budget, il y a un léger surcoût par rapport à ce qui avait été prévu pour le site web. A part cela, le montant utilisé pour les activités s'explique par les diverses manifestations mentionnées dans les rapports.

Sans transition, Matthias HB9FVF présente le budget pour l'année 2024-25. Les montants de l'année 2023 sont essentiellement repris. A l'exception d'un poste particulier pour le jubilé 2025 de l'association et un montant pour des projets spécifiques menés par le comité.

Il demande s'il y a des questions. La parole n'est pas demandée.

6. Adoption des comptes 2023 et rapport des réviseurs

On vote pour l'adoption des comptes 2023. Voix contraires: aucune. Abstention: aucune. Les comptes sont adoptés.

Le rapport des réviseurs joint à l'invitation n'est pas lu. Il n'y a pas de question. Voix contraires : aucune. Abstention : aucune.

7. Adoption du budget 2024

Le budget 2024 ayant été présenté précédemment par Matthias Senn HB9FVF, on vote celui-ci. Voix contraires : aucune. Abstention : aucune. Le budget est accepté.

8. Décharge du comité

Le président demande la décharge du comité à l'assemblée générale. On vote. Voix contraires : aucune. Abstentions: aucune. Le président remercie l'assemblée générale de sa confiance.

9. Adoption de la cotisation annuelle des membres

Le comité propose à l'AG de laisser inchangée la cotisation de membre à 20 CHF pour l'année 2025/26. Elle autorise le trésorier à l'encaisser dès janvier 2025. Le comité directeur demande à tous les membres ne l'ayant pas encore fait de payer rapidement la cotisation annuelle pour cette année 2024.

On vote cette proposition. Voix contraires : aucune. Abstention : aucune. Le montant des cotisations annuelles reste à 20.-.

10. Distinctions

Comme annoncé dans le Newsletter de juin 2023, le président présente la volonté du comité de nommer membres d'honneur Guido HB9TNF et Tom HB9DPR.

Le président demande à l'AG de confirmer par un applaudissement les nominations de membres d'honneur proposées et de donner ainsi son accord a posteriori. L'assemblée applaudit pour confirmer cette proposition du comité.

11. Activités pour le jubilé 2025

Le président explique que le comité est heureux de toutes les propositions de la part des membres. Il donne quelques idées déjà exprimées: indicatif spécial HB20SOTA avec cartes QSL spéciale, diplôme du jubilé, événement pour marquer le coup à partir d'un sommet SOTA, publication dans le HB-Radio, etc. Mais il indique que tout n'est pas encore fixé. Il donne la parole à l'assemblée.

Matthias HB9DLB pose la question si ça ne serait pas l'occasion de se présenter lors d'autres événements radioamateurs que ceux où on est habituellement présents. Ce serait une opportunité pour gagner de la visibilité.

Jean-Pierre HB9HBV répond qu'il y aura en tous les cas le Ham Radio à Friedrichshafen, ainsi que le Ham Fest.

Jens HB9EKO acquiesce et dit que l'on pourrait faire un brainstorming puis cerner envers quels groupes cibles on souhaite se présenter.

La parole n'est plus demandée. Le président rappelle que tout le monde peut venir partager ses idées auprès du comité. Le but est de tout mettre en œuvre pour marquer le coup avec une belle fête l'année prochaine !

Andy HB9JOE prend la parole avec une motion d'ordre. Il demande s'il n'y aurait pas dû y avoir un point élection à l'ordre du jour de cette assemblée. Le président répond que c'est prévu tous les 2 ans. Cela a été fait l'an passé pour l'ensemble du comité. Il y a cependant la démission récente du réviseur qui donnera lieu sous le point Varia à une élection.

11. Motions:

11.1. Propositions du comité: Modification des statuts à propos de l'assemblée générale (voir annexes)

La proposition est présentée et les modifications motivées une à une par Jens HB9EKO. Le comité, souhaite que l'on passe plus de temps à échanger idées et projets plutôt qu'aux points formels. On propose de séparer la partie officielle et la partie échange. On aurait ainsi au préalable une assemblée des délégués et, plus tard l'assemblée générale. Ainsi on peut mettre l'accent sur la possibilité d'échanges et de discussion également entre participants et moins un ping-pong entre comité et membres. Les arguments du comité sont repris in-extenso dans l'annexe à l'invitation envoyées aux membres.

Jens HB9EKO ouvre la discussion.

HaWe HB9GUX dit qu'il y a plusieurs points qui le gênent. Avec ce déroulement, certains mécanismes habituels s'en trouvent, au mieux compliqués, mais au pire ne sont simplement plus possibles. Par exemple si quelqu'un fait une proposition (Antrag) et que celle-ci est débattue à l'assemblée des délégués. Si elle est relativement compliquée et se décline en plusieurs points mais que l'on ne peut pas voter tout de suite et que l'on doit attendre l'assemblée générale par e-mail. Ca rend le résultat très aléatoire. De plus, la définition d'une assemblée des délégués n'est pas claire.

HaWe HB9GUX propose que le comité retire la proposition et qu'il se penche à nouveau sur la forme et sur le fonds. Il faut au minimum clarifier les choses. De son point de vue, c'est pour le moment une vision trop dirigée par le président.

HaWe complète en disant qu'il est d'accord sur l'intention. Mais il pense que la formulation n'atteint pas ce but et même a un effet inverse.

Jens HB9EKO répond qu'il n'est pas de cet avis. Il explique que toutes les propositions faites à l'association se doivent d'être précises dans leurs objectifs. Il faut ensuite que l'on explicite les moyens et les ressources nécessaires pour les atteindre. Ce sont des qualités nécessaires d'une proposition. En tant que project manager c'est le minimum qu'il attend dans son travail.

Karine HB9FZC prend la parole. Elle demande si l'on ne pourrait pas faire un essai pour une année. L'assemblée générale pourrait dire : « Oui, nous sommes ouverts pour la nouveauté ». On fait un essai pour une année et si cela donne satisfaction on pérennise. Dans le cas contraire, on abandonne. Elle admet que HaWe n'a pas complètement tort dans ses inquiétudes.

Jens HB9EKO répond que cela a été envisagé au comité. C'est la raison pour laquelle la formulation offre la possibilité de prévoir ou non une assemblée de délégués. Les deux méthodes sont possibles. Jens pense donc que l'on pourrait modifier les statuts et tester cela l'année prochaine.

Une voix s'élève dans l'assemblée pour demander que HaWe HB9GUX formule sa proposition.

Renato HB9BXQ prend la parole pour dire qu'il est opposé à cette proposition. Trop de choses ne sont pas assez clairement définies. Il cite par exemple : quel est le rôle et les tâches de l'assemblée des délégués ? Qui peut faire des propositions ? Peut-on/doit-on le faire par écrit ? Il cite plusieurs autres aspects qui ne sont pas réglés. De son point de vue, ça deviendra un tigre de papier. Renato est convaincu qu'il faut se voir, se parler et se convaincre pour accoucher d'une bonne décision. Pour lui l'évènement de l'assemblée générale et ses caractéristiques est très important dans la culture de notre pays. En résumé, il faudrait préciser beaucoup de choses. Par exemple : qui décide sur les points qui seront mis à l'ordre du jour des assemblées ? Il cite d'autres points. Renato pense qu'en soit des assemblée générales et en particulier leur partie formelle peuvent être très efficaces et ne pas prendre tant de temps que cela. Ça dépend de la manière dont elles sont présidées. On doit se voir pour cela, mais on peut aussi en profiter pour discuter pour échanger (même sans assemblée des délégués).

Marcel HB9TBM pense qu'il est important qu'il y ait une rencontre officielle centrale par année. Les réunions régionales sont déjà des occasions d'échanges. On pourrait absolument capitaliser là-dessus et renforcer leur partie de discussion.

Walter HB9JAY prend la parole pour dire qu'il est conscient que ce type d'échanges est à la mode. Il a cependant ses doutes sur la manière de concrètement voter et prendre des décisions à la suite de cela. Il cite comme exemple : aujourd'hui pour pouvoir donner son avis par un vote, il faut être présent sur place. Avec ce système, il n'est pas clair quels seraient les conséquences sur les majorités. C'est crucial pour les décisions importantes. Il pense que l'on doit bien réfléchir.

Jens HB9EKO répond à la question sur l'ordre du jour que à la fin de l'assemblée des délégués, alors que l'on a pu discuter et débattre des propositions, on fait la liste des propositions sur lesquels il faudra voter.

HaWe HB9GUX rappelle que l'assemblée des délégués n'est pas définie comme un organe. Il pense qu'il faut prendre du temps pour préciser ces choses. Il dit qu'il veut bien se mettre à disposition du comité pour aider à préciser ces éléments. Il pense que cette proposition contredit en partie la législation qui encadre les associations.

Jens HB9EKO répond que, de son point de vue, la législation ne demande pas plus que la tenue d'une assemblée générale.

HaWe HB9GUX dit qu'il pense que cette proposition telle qu'elle est faite aujourd'hui met en danger cette association.

Mark HB9HTM pense que lors de l'assemblée des délégués on devrait avoir la possibilité d'échafauder des propositions qui soient ensuite soumises au comité avec mission de les formuler.

On ne sait pas quels seront les conséquences de modifier le mode de l'assemblée générale en particulier de ne plus forcément avoir à être présent pour donner son avis. Ceci dit l'association grandit régulièrement ces dernières années. Il y aura un moment où il va devenir difficile de rassembler tout le monde. Peut-être ce mode de vote peut malgré tout être un pas dans la bonne direction.

HaWe HB9GUX donne l'exemple de la manière dont on lui a demandé de préciser les propositions qu'il a fait pour l'assemblée de ce jour. Pour lui, ce mode de faire est en fait un frein bureaucratique.

Lizel prend la parole et pose la question suivante : « comment ne peut-il pas être positif de prendre du temps pour discuter et échanger ensemble » ?

Marcel HB9TWM s'exprime pour dire que l'idée est bonne, mais il faut revoir la formulation.

Alexander HB9HRM prend la parole pour dire que dans une assemblée générale comme celle-ci, il y a les aspects formels mais aussi les discussions et le repas. Bien entendu, on préfère échanger et manger. Donc si l'on sépare les choses, il n'y a plus la récompense du côté sympa et on risque de ne plus avoir grand monde pour les parties formelles.

Jens HB9EKO répète que l'idée était de favoriser l'échange. Nous pensons que ça serait un moyen efficace pour favoriser la créativité et l'échange.

HaWe HB9GUX dit que l'objectif est compris et ce n'est pas lui qui est remis en cause. Mais c'est la manière dont s'est mis en œuvre.

Roman HB9HKR salue tous les avis qui ont été exprimés. Il pense que l'on devrait maintenant voter.

Renato HB9BXQ pense que ce sont des modifications importantes des statuts. Il faut de toute façon une approbation à la majorité des 2/3 pour les modifier. Il fait la proposition suivante : l'assemblée demande au comité de retravailler le texte soumis et de le présenter à la prochaine assemblée en veillant à le formuler de manière beaucoup plus claire et sans zone d'ombre. Cela revient à une motion de renvoi. (Rückweisungsantrag).

Le président met cette demande de renvoi au vote.
Zustimmung: 34. Gegenstimme: keine. Enthaltungen : 13. La motion de renvoi est acceptée.

Jens HB9EKO prend acte et demande à HaWe et Renato qui se sont exprimés dans ce sens de s'impliquer avec le comité pour retravailler le texte. Il redit une fois encore que l'intention n'est pas d'être anti-démocratique, mais justement de donner encore plus de place aux propositions de l'assemblée.

11.2. Propositions du comité: Modification des statuts à propos du but de l'association (voir annexes)

La proposition dont les détails ont été joints à l'invitation est présentée et les modifications motivées une à une par Jens HB9EKO. Les modifications sont visibles directement dans le texte actuel. Cela concerne des alinéas des articles 2 « but de l'association » et un nouvel alinéa 4.4.1 « Organes spécialisés ».

Jens explique que, suite aux différentes propositions qui ont été soumises en vue de cette assemblée, le comité a pensé qu'il fallait généraliser la formulation de celles-ci sous cette forme. En effet, il viendra toujours d'autres nouveaux programmes comme POTA dont il était question ici. Il paraît donc sensé de modifier l'objectif de l'association pour intégrer la collaboration avec d'autres programmes. Cela permet de le faire sans discrimination de l'un ou de l'autre. C'est pourquoi le comité a cherché une manière de l'exprimer de manière neutre.

Il présente l'idée de créer un nouvel organe qui soit un/une responsable (Stelle / Referat) qui s'occupe de gérer les différents programmes avec toute la marge de manœuvre nécessaire. On pense que c'est possible en nommant une personne de contact pour tous les différents programmes qui ne soit pas membre du comité. On évite ainsi que le comité ne tombe dans le micro-management.

Jens ouvre la discussion.

Le mot de Kommission est lâché dans l'assemblée. Cette approche impliquerait plutôt plusieurs personnes.

Marcel HB9TWM pense à plutôt à une « personne de liaison » (Verbindungsperson).

HaWe HB9GUX confirme qu'il y a beaucoup de différents programmes. Mais il faudrait pour que l'on s'en occupe que ceux qui sont pris en compte aient un rapport pertinent avec le SOTA ou qu'il amène quelque chose de complémentaire à notre communauté. Il ne s'agit pas de s'investir de manière indifférenciée pour n'importe lequel de ces autres programmes. Pour lui, complémentaires signifie qu'ils permettent des synergies avec le SOTA. Par exemple pour réaliser des challenges multiples comme de composer sommets et chemins pédestres. Il donne l'exemple du chemin de randonnées des crêtes du Jura qui est considéré comme un élément activable du point de vue du programme POTA.

Jens HB9EKO confirme que c'est tout à fait l'esprit de ce qui est proposé.

Jürg HB9BIN prend la parole pour dire qu'il trouve que c'est très bien ainsi. Le comité ne doit pas craindre la charge de travail.

Renato HB9BXQ soutient la formulation. Il est d'avis que l'on a besoin d'une personne. Il propose que l'on passe au vote. Il rappelle que pour une modification des statuts on doit réunir une majorité des 2/3 des votes.

Le président soumet la proposition du comité au vote. Elle est adoptée à une majorité évidente avec 52 voix. Le résultat est applaudi.

Luis HB9HJU se présente en anglais. Il est POTA manager pour la Suisse et le Liechtenstein depuis 7 ans. Il sait donc ce que veut dire être en contact avec plusieurs programmes. Il dit être prêt à endosser cette responsabilité. L'assemblée approuve son engagement par un applaudissement.

Jens HB9EKO rappelle que deux propositions qui sont à l'ordre du jour ont un rapport avec d'autres programmes. Il demande si ces propositions ne devraient pas plutôt être discutées directement avec Luis pour directement discuter de leur mise en oeuvre. Il demande si celles-ci doivent être votées ici ou non ici.

Les auteurs des propositions Jürg HB9BIN et HaWe HB9GUX demandent tout deux que leurs propositions à l'ordre du jour soient débattues par l'assemblée.

11.3. Proposition de HaWe, HB9GUX: Spotting Tool (voir annexes)

HaWe HB9GUX présente sa proposition envoyée par écrit avec l'invitation en vue de l'assemblée et la justifie point par point.

Il fait la proposition que l'on dispose d'une page accessible sur le site hb9sota.ch qui permette de se spotter pour différents programmes. Il a préparé avec Andreas un prototype minimal d'app sur plateforme Android et AppleOS. Cela pour démontrer que c'est aisément réalisable.

Cependant, si l'on fait les choses proprement afin de résoudre la question de manière exhaustive, on pourrait s'inspirer et contacter leurs auteurs d'autres outils déjà existants comme ceux du programme GMA par exemple. On pourrait peut-être profiter de le faire à Friedrichhafen par exemple.

Marcel HB9TWM dit que cela devrait être ouvert à d'autres programmes.

HaWe HB9GUX répond qu'il propose de commencer avec SOTA et POTA. On pourra faire un bilan sur la base ces premières expériences et, mieux informés, améliorer et augmenter le périmètre à d'autres programmes.

Jens HB9EKO prend la parole pour dire que, de son point de vue, ce genre d'initiative devrait reposer sur le Ham Spirit de radioamateurs qui choisissent librement d'investir la motivation et les ressources. Or dans un premier temps la proposition suggérait que l'association mandate une entreprise. Ce modèle d'affaire ne paraissait pas viable.

HaWe HB9GUX pense que c'était une rumeur. Son idée était de commencer de manière simple. Par exemple en intégrant les programmes HBFF et POTA dans lesquels on est fortement susceptible de souhaiter se spotter en même temps qu'auprès de SOTA.

Renato HB9BXQ prend la parole pour demander d'interrompre la discussion et souhaite que l'on vote sur cet objet.

HaWe synthétise sa demande. Elle est simple : « y a-t-il de l'intérêt ou non pour un tel outil » ?

Bruno (HB9CBR ou HB9CDH) demande si cela concerne le POTA. HaWe répond par l'affirmative et que cela devrait être dans les premiers objectifs.

Le président met la question suivante au vote: *Besteht bei den HB9SOTA Mitgliedern insbesondere den Aktivierer grundsätzlich ein Interesse für so ein Tool ?*

Vote Pour : 36
Vote contre : 0
Abstentions : 11

HaWe prend la parole à propos de la question 2 qu'il a soumis dans sa proposition : *Ist Jemand der Anwesenden bereit, hier weitere Abklärungen zu treffen, und dann an der nächsten Versammlung oder auch in einem Newsletter darüber zu berichten ?*
Il pense qu'il que cela peut être la tâche de Luis d'examiner quoi faire et comment le faire. Et que celui-ci peut faire un rapport à ce sujet à la prochaine assemblée.

Il n'y a pas de remarque, l'assemblée ne se prononce donc pas sur cette 2^e question.

11.3. Antrag von Jürg, HB9BIN: Erweiterung der Liste «Gipfel in HBFF-Gebieten» um die Gipfel in schweizerischen POTA-Pärken gemäss Beilage (gemäss Beilage)

11.4. Propositions de Jürg, HB9BIN: Extension de la liste "sommets au sein de HBFF à propos du but de l'association (voir annexes)

Jürg HB9BIN présente sa proposition envoyée par écrit avec l'invitation à l'assemblée et la justifie point par point. L'essentiel pour lui est que l'on puisse savoir d'une manière simple lors qu'un sommet se trouve dans une zone valide en tant que parc dans le programme POTA.

Il tient à remercier le grand travail fournir par Arthur HB9CEV pour l'élaboration de la liste actuelle. Il propose qu'il soit applaudi pour montrer la reconnaissance de l'assemblée. Jürg souhaite ainsi signifier que cela compte et que ce travail soit préservé. L'assemblée applaudit.

Cela est compris comme une approbation à la première question de sa motion. *"Wollt ihr, dass die auf der HB9SOTA Webseite publizierte Liste (<https://hb9sota.ch/hbff/>) «Gipfel in HBFF-Gebieten» weiterhin zur Verfügung steht, vorausgesetzt, dass sie entsprechend gewartet wird?»*

On vote maintenant sur le texte de la 2^e question. A savoir : "*Wollt ihr den Antrag, dass das Projekt «Erstellung einer Liste SOTA-Gipfel in schweizerischen POTA-Pärken» gestartet wird, annehmen oder ablehnen?»*"

L'assemblée approuve à l'unanimité cette proposition.

Vote contre: 0

Abstentions: 0

La proposition est donc transmis à Luis HB9HJU.

Jürg HB9BIN demande encore la parole pour soumettre aux membres présents une question consultative. Il aimerait avoir un sondage d'opinion "à froid". La question posée est : "*Qui serait favorable à séparer les sommets helvétiques en 2 groupes hauts et bas*" ? Cela donnerait une situation à deux régions comme en Allemagne et France.

Vote pour: 7

Vote contre: 20

Abstentions : 16

12. Varia:

HANS HB9BQU a donné sa démission en tant que réviseur pour cette assemblée. Le président le remercie pour son engagement et l'assemblée l'applaudit. Un cadeau est remis à Hans.

Josi HB9GSP est proposé pour le remplacer. Celui-ci se présente à l'assemblée et se met à disposition pour la tâche de réviseur des comptes.

Vote contre: 0

Abstention : 1

Celui-ci est élu.

Le président Jens HB9EKO remercie toutes les personnes présentes pour les discussions constructives et et clôt l'assemblée en invitant tout un chacun à l'apéritif.

Rédacteur du procès-verbal : Frédéric Noyer, HB9HWF, greffier du comité